

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION

PARTICULIERS, COPROPRIÉTÉS

LES ARCHITECTES DU CAUE VOUS CONSEILLENT GRATUITEMENT SUR VOS PROJETS

- Les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- Les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- La conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation
- La réhabilitation énergétique et architecturale de votre copropriété

Vous aider à construire, agrandir, surélever...



PRENEZ RENDEZ-VOUS !

A votre disposition, un espace
documentaire spécialisé en architecture,
aménagement et développement durable